



Page produit
sur Laterlite.fr

ultraSLIM

RAGRÉAGE DE SOL AUTONIVELANT À RETRAIT COMPENSÉ

POUR DRESSAGES DE SURFACE ET MISES À NIVEAU DE SOLS
ADAPTÉE POUR TOUS REVÊTEMENTS – USAGE INTÉRIEUR

Application de 1 à 15 mm dans une seule passe
Grandes surfaces sans joints, jusqu'à 200 m²
Recouvrement direct avec tout revêtement

DESCRIPTIF PRODUIT

UltraSLIM est un ragréage de sol autonivelant en sac prêt à gâcher

CHAMPS D'UTILISATION

- Dressages de surface et mises à niveau de sols en épaisseur de 1 à 15 mm
- Préparation de surfaces aptes à recevoir tous les types de revêtements de sol.

Usage intérieur seulement.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

UltraSLIM s'applique en adhérence sur support rigide (dalle béton, chape, ancien revêtement de sol)

Le support doit être propre, consistant, sans fissures, complètement sec et exempt de risques de remontées d'humidité.

S'assurer de l'absence de tous trous ou micro-fentes dans le support qui pourrait entraîner la fuite du mortier lors du coulage. Procédez au rebouchage de ceux-ci si nécessaire.

Le plus tard possible avant la mise en œuvre d'ULTRA Slim :

- Éliminer tout résidu qui puisse compromettre ou réduire l'adhésion - peinture, vernis, colle, plâtre, cire, laitance etc. - par ponçage ou grattage
- Dépoussiérer soigneusement la surface par aspiration.
- Appliquer le primaire :
 - Support poreux et rugueux : primaire-latex d'adhésion bouche pores [Latex CS](#) (voir fiche technique).
 - Support fermé ou très plat ou revêtement de sol existant : primaire époxy bi-composant [Primaire CS](#) sablé (voir fiche technique).

Vérifier les niveaux et si nécessaire prévoir des coffrages de confinements latéraux.

Les joints de dilatations du gros œuvre doivent toujours être continués dans le ragréage et le revêtement.

En cas d'application d'une deuxième couche d'ULTRA Slim, traiter la première couche durcie avec [Latex CS](#) avant de couler la deuxième.

Préparation du produit

Le produit est prêt à l'emploi après gâchage avec de l'eau. Il ne demande pas d'ajout d'autres matériaux (agrégats, adjuvants etc.).

Gâchage manuel (malaxeur électrique)

- Mettre le contenu d'un ou plusieurs sacs entiers dans un bac de dimensions adaptés.
- Gâcher à raison d'environ **5 litres d'eau** par sac à l'aide d'un malaxeur électrique à basse vitesse pendant env. 3 minutes jusqu'à obtenir une pâte homogène de **consistance fluide et autonivelante**.

Application mécanisée

- Utiliser une pompe à malaxage en continu (type M-TEC DuoMix ou PFT G4/G5 modifié pour mortiers autonivelantes).
- Régler l'eau en fonction du débit du produit gâché, qui doit être homogène et de consistance fluide et autonivelante (Eau environ 20% du poids du mortier sec)

Ne jamais recourir à un excès d'eau.

Application

UltraSLIM se pose comme un ragréage autonivelant :

- Repartir le produit et régler l'épaisseur à l'aide d'une lisseuse inox par de amples mouvements alternés. Dans un sens maintenir la lisseuse presque verticale pour chasser les bulles d'air, dans l'autre, maintenir la lisseuse presque horizontale pour régler l'épaisseur du ragréage
- Egaliser en passant un rouleau débulleur, si nécessaire.

Couler le produit en une seule passe, sans interruptions, en débutant par le point le plus bas de la pièce

Épaisseurs d'application

De 1 à 15 mm sur support rigide après primaire (voir préparation du support).

Recouvrement avec parquet collé : épaisseur mini 3 mm.

Cure du ragréage

Lors de la pose de du ragréage le bâtiment doit être clos et couvert, le vitrage posé.

Le ragréage, à peine posée, doit être protégée pendant 48 heures d'un ensoleillement direct, des fortes chaleurs, des courants d'air (fenêtres masquées) et du risque de gel.

Il ne doit pas être réhumidifiée et sera maintenue dégagée pour permettre le séchage ; l'aération du local se fera à partir des 24 heures après le coulage.

Entre la fin de la pose et l'application des revêtements de sol le ragréage ne doit pas être exposée à l'eau de pluie ou à d'autres événements climatiques qui peuvent compromettre le séchage.

Il ne doit pas non plus être abimée par le passage des engins de chantier ou par des charges élevées et sera protégée de toute charge fixe pendant les 3-4 jours suivants le coulage

Recouvrement

ULTRA Slim est idéal pour la pose directe de tout revêtement de sol –carrelage céramique, grès cérame, pierre, parquet (collé ou flottant), revêtements minces et souples, etc.

Aucun ponçage du ragréage n'est nécessaire.

La pose collée s'effectue avec les colles classiques.

Délai avant recouvrement

Carrelage céramique, grès, pierre, etc.	24 heures
Parquet flottant	24 heures
Revêtements sensibles à l'humidité (Parquet collé, lino, moquette, sol en PVC...)*	3 jours

*Taux d'humidité de la chape inférieure ou égale à 2%.

(À vérifier préalablement par mesure à la bombe à carbure).

Ces temps sont donnés à +20 °C et 65 % d'humidité relative, ils sont allongés à basse température et réduits par la chaleur : vérifier que le taux d'humidité résiduel mesuré à la bombe à carbure soit conforme au CPT du revêtement considéré.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Densité en sac (NF EN 13055-1)	environ 1600 Kg/m ³
Densité en œuvre	environ 2100 Kg/m ³
Temps d'utilisation de la gâchée	environ 25 minutes (à 20° C)
Température d'emploi	De + 5° C à + 35° C
Temps de prise	4 heures après la pose
Praticabilité	12 heures après la pose
Résistance à la compression (NF EN 13892-2)	30,0 MPa - N/mm ² (250 Kg/cm ²)
Résistance à la flexion (NF EN 13892-2)	5,0 MPa - N/mm ² (50 Kg/cm ²)
Conductibilité thermique (NF EN 12667)	$\lambda = 1,40$ W/mK
Retrait	< 0,3 mm/m environ
Facteur de diffusion de la vapeur d'eau (NF EN ISO 10456)	$\mu = 120$ (en ambiance sèche)
Perméabilité à la vapeur (UNI 10351)	$\delta = 1,6 * 10^{-12}$ Kg/msPa
Capacité thermique massique (chaleur spécifique)	$C_p = 1000$ J/(KgK)
Réaction au feu (NF EN 13501)	Euroclasse A1 (Incombustible)
Émissions dans l'air intérieur, (arrêté du 19/04/2011)	A+
Présentation	Sacs de 25 kg sur palettes filmées : 30 sacs/palette, soit 750 kg de produit en poudre par palette.
Consommation	Environ 0,72 sacs/m ² pour chaque cm d'épaisseur, soit 1,8 kg/m ² pour chaque mm d'épaisseur.
Conditions de conservation (Directive Européenne 2003/53/EC)	En emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri de l'humidité dans un lieu couvert
Durée (D.E. 2003/53/EC)	12 mois à partir de la date de fabrication notée sur le sac
Fiche de données de sécurité	Disponible sur le site web www.laterlite.fr
Marquage CE	NF EN 13813 CA-C30-F5
Déclaration des Performances (DoP)	Disponible sur le site web www.laterlite.fr/dop

RECOMMANDATIONS

Le produit ne doit pas être gâché à la main, à la pelle ou à la bétonnière. Toujours malaxer le produit par sacs entiers.

Le ragréage n'est pas destiné à rester apparente et doit toujours recevoir un revêtement de sol.

Le produit n'est pas adapté pour application sur sols extérieurs, sols friables ou instables, sols soumis à des remontées d'humidité, sols mouillés en permanence, locaux humides (douches de collectivité, cuisines...), sols industriels.



Laterlite

122, Montée du Plantin
69380 Chasselay - FRANCE
Tél. +33 (0)4 78 47 31 07
Site : www.laterlite.fr
E-mail : info@laterlite.fr



Document non contractuel fourni à titre indicatif. Les informations données selon notre meilleure expérience et connaissance, sont susceptibles d'être modifiées par notre société à tout moment et sans préavis. Reste à la charge de l'utilisateur d'établir si le produit est adapté ou non à l'emploi prévu. Se reporter à notre site internet et à notre service technique pour connaître la dernière mise à jour de la fiche. Produit destiné au seul usage professionnel.